

**COMMUNIQUÉ DE LA CINQUANTE-HUITIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DU
CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE AFRICAINE DE
DÉVELOPPEMENT (BAD) ET DE LA QUARANTE-NEUVIÈME ASSEMBLÉE
ANNUELLE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DU FONDS AFRICAIN DE
DÉVELOPPEMENT (FAD)
TENUES DU 22 AU 26 MAI 2023**

NOUS, les Gouverneurs, représentant les pays membres de la Banque africaine de développement et les États participants du Fonds africain de développement (le « Groupe de la Banque »), réunis lors des Assemblées annuelles de 2023, qui ont eu lieu du 22 au 26 mai 2023 à Charm El-Cheikh, en Egypte, sous la présidence de Son Excellence M. HASSAN ABDALLA, Gouverneur de la Banque Centrale d’Egypte, et Président des Conseils des Gouverneurs :

1. Apprécions vivement la présence de **Son Excellence M. ABDEL FATTAH AL-SISI**, Président de la République arabe d’Égypte ; de **Son Excellence M. AZALI ASSOUMANI**, Président de l’Union des Comores et Président de l’Union africaine ; de **Son Excellence Dr EMMERSON DAMBUDZO MNANGAGWA**, Président de la République du Zimbabwe ; de **Son Excellence M. PHILIP ISDOR MPANGO**, Vice-président de la République-Unie de Tanzanie, représentant Son Excellence **Mme. Samia Suluhu HASSAN**, Présidente de la République unie de Tanzanie ; le **très honorable M. ÉDOUARD NGIRENTE**, Premier ministre de la République du Rwanda, représentant Son Excellence M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda ; **Son Excellence M. GERVAIS NDIRAKOBUCA**, Premier ministre de la République du Burundi, représentant Son Excellence M. Evariste NDAYISHIMI, Président de la République du Burundi ; **Son Excellence M. HAMSE ABDI BARRE**, Premier ministre de la République fédérale de Somalie, représentant Son Excellence M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie; **Son Excellence M. MOUSSA FAKI MAHAMAT**, Président de la Commission de l’Union africaine; **Son Excellence M. MOUSTAFA MADBOULI**, Premier ministre de la République arabe d’Égypte ; **Son Excellence le major général KHALED FOUDA**, Gouverneur du gouvernorat du Sud-Sinaï ; **Son Excellence le Dr Sultan Ahmed AL JABER**, Ministre de l’industrie et des technologies avancées des Émirats Arabes Unis, Envoyé spécial des Émirats Arabes Unis pour le changement climatique et Président désigné de la COP 28.
2. Félicitons la Banque africaine de développement (la «Banque » ou « BAD ») pour sa reconnaissance par la Campagne mondiale sur la transparence de l’aide, *Publish What You Fund*, comme l’institution de développement la plus transparente au monde pour ses opérations souveraines et pour avoir obtenu la notation la plus élevée jamais enregistrée pour la transparence des opérations souveraines; et le classement du Fonds africain de développement (le « Fonds » ou « FAD ») comme la deuxième meilleure institution financière dans le domaine du financement concessionnel au monde par le *Center for Global Development* (CDG) en 2021.
3. Félicitons la Banque pour la solidité et la prudence de sa gestion financière et des risques qui lui ont permis de conserver sa notation de crédit triple A attribuée par toutes les principales agences mondiales de notation de crédit ; ainsi que pour son rôle de pionnier

dans l'optimisation de ses bilans en recourant à des méthodes novatrices de transfert des risques de marché, y compris la titrisation synthétique et l'assurance contre les risques de portefeuille. Nous nous réjouissons des discussions à venir sur la manière d'optimiser l'utilisation des ressources de la Banque, comme proposé dans les recommandations du Cadre d'adéquation des fonds propres du G-20.

4. Notons que malgré l'environnement extérieur de plus en plus difficile, y compris les risques géopolitiques, les impacts plus larges de l'invasion de l'Ukraine par la Russie,¹ le changement climatique, l'insécurité, des tendances inflationnistes élevées, ainsi que l'augmentation des coûts du service de la dette découlant des effets de la hausse des taux d'intérêt à l'échelle mondiale et de l'escalade des vulnérabilités de la dette, l'Afrique a maintenu un taux de croissance de 3.8%, bien au-dessus du taux de croissance du PIB mondial, estimé à 3.4% pour l'année 2022. Nous reconnaissons l'Agenda 2030 pour le développement durable (ODD) et l'Accord de Paris comme les éléments de base de notre action commune pour la réalisation des objectifs de la Banque, auxquels nous restons engagés.
5. Soulignons l'importance d'accroître la coordination entre tous les acteurs du développement et de créer des synergies entre les différents programmes, sources de financement et stratégies de développement, en les alignant aux priorités inscrites dans *l'Agenda 2063 – l'Afrique que nous voulons*, le cadre stratégique du continent pour prioriser le développement social et économique inclusif, l'intégration continentale et régionale, la gouvernance démocratique et la paix et la sécurité.
6. Notons l'escalade du conflit au Soudan, qui a le potentiel d'affaiblir et d'inverser les gains économiques et de développement dans la région et rejoignons l'Union africaine dans son appel à mettre fin au conflit. Nous saluons le démarrage des pourparlers préliminaires entre les représentants des forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide à Djeddah le 6 mai 2023.
7. Sommes encouragés par la réponse du Groupe de la Banque aux défis auxquels sont confrontés les pays membres régionaux (PMR) par le financement contracyclique, le dialogue sur les politiques et les produits de connaissance pour la gestion des risques externes, et pour l'appui du renforcement de la stabilité macroéconomique et budgétaire, de la gouvernance économique, de la viabilité de la dette et de la transformation structurelle des économies des PMR, tout en renforçant la résilience des Etats fragiles.
8. Félicitons les Etats participants et les Donateurs du FAD pour la reconstitution historique du FAD-16, à hauteur de 8,9 milliards de dollars, dont 8,5 milliards de dollars en financement de base du FAD et 429 millions de dollars pour le nouveau Guichet d'action climatique. Cela renforcera la capacité du Groupe de la Banque à répondre aux multiples besoins de développement de nos PMR les moins développés, notamment la reprise après

¹ Les Conseils des Gouverneurs ont adopté ce texte lors des Assemblées annuelles de 2022, l'Algérie, la Chine, l'Egypte, l'Eswatini, la Namibie, le Nigéria et l'Afrique du Sud entrant une réserve et ils ont préféré le « conflit russo-ukrainien ».

la pandémie de COVID-19, l'insécurité alimentaire, les effets du changement climatique, la fragilité, la dette et les vulnérabilités économiques, y compris les répercussions de l'invasion de l'Ukraine par la Russie². Nous appelons le Fonds à développer le Guichet d'action climatique. Nous exprimons également notre ferme soutien pour la mise en place des outils nécessaires pour tirer parti des capitaux propres du Fonds sur les marchés financiers internationaux tout en poursuivant les discussions sur la nécessité d'assurer la viabilité financière à long terme du Fonds. Cela devrait inclure l'adoption par le FAD des meilleures pratiques en matière de gestion financière et des risques.

9. Sommes préoccupés par les répercussions croissantes que subissent les PMR en raison de la fréquence et de la gravité croissantes des phénomènes météorologiques extrêmes exacerbés par le changement climatique et les catastrophes naturelles, la plus récente étant le cyclone dévastateur Freddy qui a entraîné la perte de centaines de vies, les populations déplacées et les infrastructures détruites au Malawi, au Mozambique et à Madagascar, et de graves sécheresses dans de nombreuses régions d'Afrique. Nous soulignons la nécessité de disposer de ressources financières substantielles pour soutenir l'adaptation climatique en Afrique, y compris la réalisation de l'engagement des pays développés de mobiliser 100 milliards de dollars par an en financement climatique pour les pays en développement, dans le contexte de mesures d'atténuation significatives et de transparence de la mise en œuvre. Dans cette optique, nous appelons à une action urgente pour doubler l'offre collective de financement climatique pour l'adaptation, et l'opérationnalisation de nouveaux dispositifs de financement pour répondre aux pertes et dommages, conformément aux décisions des conférences des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique et la conférence des parties à l'Accord de Paris, dont les dernières sessions se sont tenues à Charm El-Cheikh en Egypte. Nous saluons les efforts déployés par la Banque à renforcer la résilience des PMR face aux chocs extérieurs et nous l'encourageons à renforcer ces efforts, notamment par le financement des risques de catastrophes, tel que le Programme de financement contre les risques de catastrophe en Afrique (ADRFi), et d'envisager l'introduction de clauses de dette résilientes face au climat.
10. Félicitons le Groupe de la Banque pour son leadership en matière de financement climatique en Afrique, en dépassant son objectif d'engager 40% dans le financement climatique, atteignant 45% en 2022; en consacrant 63% de son financement climatique en 2022 à l'adaptation, ce qui en fait la première BMD au monde pour le financement de l'adaptation en ayant dépassé l'objectif 50:50 pour l'adaptation et l'atténuation, tout en visant un équilibre entre le financement de l'adaptation et celui de l'atténuation climatique ; et en consacrant 87% de ses investissements dans la production énergétique à l'énergie renouvelable depuis le lancement du Nouveau Pacte pour l'Energie en Afrique du Groupe de la Banque en 2016. Nous encourageons le Groupe de la Banque à continuer à adopter des approches qui garantissent une transition juste, la sécurité et la durabilité énergétiques conformément à l'Accord de Paris, qui élargissent l'accès pour tous à des

² Les Conseils des Gouverneurs ont adopté ce texte lors des Assemblées annuelles de 2022, l'Algérie, la Chine, l'Egypte, l'Eswatini, la Namibie, le Nigéria et l'Afrique du Sud entrant une réserve et ils ont préféré le « conflit russo-ukrainien ».

services énergétiques propres, renouvelables, abordables, fiables et durables et stimulent un développement à faible émission de carbone et résilient au changement climatique conformément à l'Accord de Paris.

11. Conformément au thème de ces Assemblées annuelles –**“Mobiliser le financement du Secteur Privé pour le Climat et la Croissance Verte en Afrique”**-, encourageons le Groupe de la Banque, tout en maintenant l'accent sur la réduction de la pauvreté, à approfondir sa collaboration avec l'Union africaine, les PMR, les autres banques multilatérales de développement, les institutions financières internationales et les autres partenaires au développement pour mobiliser davantage de financement public et privé pour le climat en faveur des investissements verts et soutenables, à participer activement aux Partenariats pour une transition énergétique juste pour l'Afrique, y compris en mobilisant davantage de ressources concessionnelles afin d'assurer que la transition soit juste. Nous exhortons les partenaires à mener des efforts pour combler le déficit annuel de financement climatique du continent, qui s'élève à environ 213,4 milliards de dollars³. Nous sommes conscients des coûts d'ajustement de la transition et de l'importance d'un approvisionnement énergétique fiable pour alimenter la croissance industrielle et le développement des PMR.
12. Demandons au Groupe de la Banque de poursuivre ses efforts pour i) tenir l'engagement de fournir 25 milliards de dollars entre 2020 et 2025 au titre du financement climatique, ii) soutenir un avenir résilient au climat et à faible émission de carbone, tout en alignant ses nouvelles opérations sur l'Accord de Paris, conforme aux CDN respectifs des PMR, iii) intensifier les actions en faveur du climat et les investissements verts dans toute l'Afrique, avec le soutien de la présidence de la COP-27 (Egypte) et la présidence entrante de la COP-28 (Emirats arabes unis), en aidant à assurer le succès de la réalisation du Plan de Mise en Œuvre de Charm El-Cheikh et des résultats à fort impact pour la COP-28 qui sera convoquée aux Emirats arabes unis du 30 novembre au 12 décembre 2023. Nous soulignons également que le renforcement des chaînes d'approvisionnement durables ainsi que les approches circulaires et la promotion des investissements inclusifs sont nécessaires pour répondre à la demande croissante d'énergie.
13. Appelons le Groupe de la Banque à mettre en œuvre dès que possible les engagements pris dans la “Déclaration Commune sur la Nature, les Peuples et la Planète » adoptée lors de la COP-26, particulièrement l'intégration de la biodiversité dans toutes ses activités et tous ses investissements. Conformément aux engagements pris lors de la COP-15, nous appelons le Groupe de la Banque à aligner ses financements sur les objectifs du Cadre mondial pour la Biodiversité de Kunming-Montréal et à publier et augmenter ses financements en faveur de la biodiversité. Nous appelons le Groupe de la Banque à mobiliser des fonds supplémentaires, y compris des fonds privés, et à soutenir la mise en œuvre du cadre mondial pour les pays africains.
14. Reconnaissons les progrès accomplis par le Groupe de la Banque dans la mise en œuvre des engagements en matière de réforme institutionnelle pour l'AGC-VII et les mesures

³ Source : l'édition 2023 du Rapport sur les Perspectives économiques en Afrique.

prises pour mettre en œuvre les engagements correspondants au titre du FAD-16. Nous prenons note du fait que la plupart des engagements en suspens au titre de l'ACG-VII ont été honorés et appelons à une attention soutenue sur la pleine opérationnalisation des engagements en matière de réforme des politiques afin d'obtenir des résultats et un impact tangibles, en particulier pour accroître davantage la capacité de la Banque à s'acquitter de son mandat tout en maintenant sa viabilité financière à long terme, en poursuivant les progrès en matière de sélectivité, d'orientation vers les résultats et d'efficacité opérationnelle.

15. Félicitons les Conseils d'administration et la Direction pour la mise en œuvre des recommandations clés du Comité ad hoc sur les réformes de certains instruments de gouvernance du Groupe de la Banque, que nous avons adoptées en vertu de la Résolution B/BG/2022/08 – F/BG/2022/05. Nous saluons le progrès réalisé concernant l'examen complet et holistique en cours visant à renforcer l'indépendance des principales fonctions de supervision, de conformité et de responsabilité conformément aux normes internationales et aux meilleures pratiques. Nous demandons aux Conseils d'administration de faire à nouveau un rapport sur les progrès accomplis à cet égard lors des prochaines Assemblées annuelles.
16. Prenons note du Rapport d'avancement du Comité ad hoc sur le cadre de gouvernance du FAD en vue de l'accroissement de la voix et de la contribution des Pays Membres Régionaux et nous nous félicitons des progrès accomplis, notamment de l'adoption d'une feuille de route pour les travaux du comité. Nous demandons aux Conseils d'administration et à la Direction d'accélérer les travaux afin que le Rapport final contenant des recommandations et des mesures pour la réforme de la structure de gouvernance du Fonds soit soumis à notre examen lors des Assemblées annuelles de 2024.
17. Approuvons les recommandations concernant a) les modifications des Règles de procédure régissant l'élection du Président, afin de permettre l'utilisation du vote électronique lors des futures élections, et b) des modifications correspondantes du Règlement Intérieur du Conseil des gouverneurs de la BAD et du Règlement Intérieur du Conseil des Gouverneurs du FAD, afin de prévoir expressément la convocation d'assemblées annuelles virtuelles.
18. Saluons l'engagement du Groupe de la Banque à soutenir le développement durable et inclusif par l'approbation par le Conseil du nouveau Système de sauvegardes intégré (SSI) et de l'engagement en matière de politiques de l'AGC-VII sur le Plan d'Action pour le Renforcement des Sauvegardes (PARS) qui permettront tous deux à la Banque de mieux soutenir ses clients sur toute une série de questions environnementales et sociales difficiles. Nous notons l'importance de l'assistance technique pour le renforcement des capacités afin d'améliorer le contexte de la mise en œuvre du SSI. Nous saluons également le Mécanisme indépendant de recours pour les activités de résolution des problèmes et d'examen de la conformité entreprises en 2022. Nous encourageons le Groupe de la Banque à continuer de placer les normes les plus élevées en matière de conformité et de responsabilité au cœur de toutes les opérations, notamment en affectant

des ressources appropriées à ces fonctions, et en mettant en œuvre le plan d'action visant à renforcer les normes de sauvegarde environnementale et sociale. Nous appelons la Banque à respecter l'engagement pris dans le cadre de l'AGC-VII de mettre en œuvre en temps voulu tous les objectifs du PARS, et à rendre compte régulièrement au Conseil d'administration des manquements en matière de sauvegardes.

19. Réaffirmons le soutien soutenu du Groupe de la Banque à la Facilité de préparation des projets d'infrastructure du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD-IPPF). Nous appelons à redoubler d'efforts pour renforcer l'efficacité du NEPAD-IPPF, et nous appelons le Groupe de la Banque à renforcer son soutien à l'intégration régionale conformément à l'Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).
20. Appelons le Groupe de la Banque à renforcer son efficacité et à appliquer strictement sa stratégie de sélectivité approuvée par le Conseil d'administration pour répondre aux besoins uniques des PMR, en particulier les Pays à faible revenu (PFR), y compris ceux se trouvant dans des situations de fragilité et de conflit, ainsi que les États insulaires, y compris en préconisant et en encourageant, notamment par le dialogue de politique, des cadres de politique macroéconomique prudents, la consolidation des institutions et de l'État de droit, l'inclusion sociale et la promotion de l'égalité de genre, et aider les PMR à accroître leurs ressources nationales, à améliorer la gouvernance économique, la gestion des finances publiques, la viabilité de la dette, l'exactitude et la transparence des données relatives à la dette, ainsi qu'à renforcer les cadres de lutte contre le blanchiment d'argent, en coordination avec le FMI, le Groupe de la Banque mondiale et le Club de Paris, sur la base des cadres stratégiques du Groupe de la Banque, tels qu'approuvés par le Conseil d'administration. Nous reconnaissons qu'il est important d'envisager de nouveaux indicateurs de développement, au-delà du PIB, afin de mieux saisir toute la complexité des défis auxquels est confronté chaque pays partenaire. Nous encourageons le Groupe de la Banque à faire des progrès en matière de décentralisation afin de renforcer les capacités et l'expertise, notamment dans les domaines du climat, de la fragilité et des conflits, dans ses bureaux nationaux et régionaux. Nous saluons les efforts déployés par le Comité des créanciers officiels pour les assurances financières en faveur du Ghana et le protocole d'accord conclu avec le Tchad au titre du Cadre commun de traitement de la dette et l'encourageons à faciliter le processus de mise en œuvre du Cadre afin de parvenir à un traitement structurel de la dette pour les pays qui en ont besoin, en particulier les PMR.
21. Félicitons le Groupe de la Banque pour ses efforts visant à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique à travers les programmes relevant de sa stratégie Nourrir l'Afrique et l'organisation commune du Sommet Nourrir l'Afrique à Dakar (Sommet de Dakar), qui s'est tenu du 25 au 27 janvier 2023, sous la direction du Président Macky Sall de la République du Sénégal, en notant que le Sommet a attiré 34 chefs d'État et de gouvernement, plus de 75 ministres d'Afrique et d'ailleurs, des partenaires au développement du monde entier, des agriculteurs, des entreprises agroalimentaires et des institutions financières multilatérales et bilatérales. À l'avenir, il conviendra d'accorder une attention particulière aux besoins des petits exploitants

agricoles, souvent des femmes, et des personnes en situation de vulnérabilité. Nous notons qu'au cours du sommet de Dakar, des pactes pour l'alimentation et l'agriculture ont été élaborés à l'intention des pays, ce qui a permis de mobiliser à ce jour 72 milliards de dollars pour développer le potentiel agricole de l'Afrique et assurer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le cadre de systèmes alimentaires durables et résistants.

22. Saluons la Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (Assembly/AU/Draft/ Decl.5 (XXXVI) adoptée lors de sa trente-sixième session ordinaire tenue du 18 au 19 février 2023 à Addis-Abeba (Éthiopie) sur les résultats du Sommet de Dakar 2 sur la souveraineté et la résilience alimentaires qui s'est tenu à Dakar (Sénégal) en vue de l'élaboration de pactes nationaux pour l'alimentation et l'agriculture destinés à faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales et à l'aggravation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition en Afrique en raison des effets du COVID-19, du changement climatique, des conflits en général, et plus particulièrement de l'invasion de l'Ukraine par la Russie,⁴ et de l'inflation mondiale qui ont aggravé l'insécurité alimentaire en Afrique.
23. Saluons l'engagement continu du Groupe de la Banque à soutenir les efforts du Continent pour atteindre la sécurité de l'eau et la performance du secteur de l'eau en 2022. Nous appelons le Groupe de la Banque à placer le lien eau-alimentation-énergie au centre de ses opérations, telle que la sécurité de l'eau qui sous-tend le développement durable et joue un rôle crucial dans la réalisation de l'Agenda 2030. Nous encourageons également le Groupe de la Banque à mettre en œuvre la Stratégie de l'eau 2021-2025 et à accroître ainsi la sécurité de l'eau et à favoriser une croissance et un développement durables, verts et inclusifs en Afrique.
24. Nous saluons les efforts déployés par le Groupe de la Banque pour améliorer la préparation et la résilience de l'Afrique face aux futures pandémies sanitaires en soutenant le développement d'infrastructures de soins de santé de qualité, en renforçant les capacités locales de l'industrie pharmaceutique à fabriquer des médicaments et des vaccins de qualité, conformément à la Stratégie pour des infrastructures de santé de qualité en Afrique 2022-2030, et sur la base de la sélectivité, de l'avantage comparatif du Groupe de la Banque et en étroite coordination avec d'autres acteurs. Nous appelons à un financement accru du renforcement des systèmes de santé.
25. Félicitons le Groupe de la Banque pour son leadership dans le traitement, en tenant dûment compte des risques de cybersécurité, des questions de numérisation et d'accès et de transfert de technologie, en particulier les technologies et processus protégés par des droits de propriété intellectuelle, et le développement de l'écosystème de recherche et de développement à travers la création de la Fondation africaine pour la technologie

⁴ Les Conseils des Gouverneurs ont adopté ce texte lors des Assemblées annuelles de 2022, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, l'Eswatini, la Namibie, le Nigéria et l'Afrique du Sud entrant une réserve et ils ont préféré le « conflit russo-ukrainien ».

pharmaceutique (APTF) approuvée par le Conseil d'administration, et appelons à sa mise en œuvre rapide et complète.

26. Félicitons le Groupe de la Banque d'avoir obtenu un financement d'un milliard de dollars par le biais de son Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique (AFAWA) et d'avoir intégré la dimension genre dans toutes ses opérations, notamment en renforçant la mesure de l'impact de la dimension genre, l'établissement de rapports et le suivi. Nous appelons le Groupe de la Banque à aller plus loin pour aider les PMR à collecter des données désagrégées par genre afin d'accroître l'autonomisation économique des femmes et leur accès au financement.
27. Prenons note des recommandations des chefs d'État et des gouverneurs lors du dialogue présidentiel de haut niveau sur " l'évolution de l'architecture financière mondiale et le rôle des banques multilatérales de développement " et demandons au Conseil d'administration de présenter, lors des prochaines assemblées annuelles, les progrès réalisés sur l'évolution des besoins de l'Afrique et sur la manière dont la vision, la mission, les incitations, les modèles d'entreprise et la capacité financière du Groupe de la Banque permettront de relever ces défis. Dans le contexte du débat international actuel, y compris avec les agences de notation, nous exhortons le Groupe de la Banque de continuer à développer des approches novatrices pour mobiliser beaucoup plus de ressources pour l'Afrique, conformément à la recommandation du Groupe de travail du G-20 sur le cadre d'adéquation des fonds propres, notamment en mobilisant davantage d'investissements et de financements auprès du secteur privé, en s'efforçant d'accroître la mobilisation des ressources nationales dans les PMR, en optimisant son bilan, en approfondissant ses travaux et son leadership actuel en matière de titrisation synthétique et en utilisant des garanties et d'autres instruments de transfert des risques de marché pour inciter les investisseurs institutionnels à s'engager. Nous saluons l'évaluation de la Banque selon laquelle elle est déjà en train de mettre en œuvre un grand nombre des recommandations et nous l'exhortons à poursuivre son engagement constructif et ambitieux à l'égard des recommandations de la Revue du CAF. Nous demandons en outre au Groupe de la Banque de se préparer et de se positionner correctement et plus efficacement au sein de l'architecture financière mondiale, notamment en envisageant des réformes pertinentes dans le contexte de l'évolution des BMD dans les quatre domaines prioritaires que sont la vision et la mission, les incitations, les modèles d'entreprise et la capacité financière. L'un des thèmes transversaux de l'évolution des BMD est l'élaboration de nouvelles approches pour mobiliser le financement privé en complément du financement du secteur public. Nous demandons au Groupe de la Banque d'intégrer son engagement en faveur de l'évolution des BMD dans la prochaine stratégie décennale, et d'inclure un cadre de gestion des résultats clair qui démontre la contribution de la Banque à la réalisation des ODD. Nous demandons également au Groupe de la Banque de renforcer son modèle de mise en œuvre afin d'accroître l'efficacité et l'impact sur le développement, en particulier dans les PFR. Les efforts de développement devraient être guidés par le principe des partenariats égaux, de l'appropriation par les pays et des meilleures pratiques, adaptés aux circonstances et aux besoins nationaux, régionaux et locaux.

28. Dans le contexte des appels lancés à l'échelle mondiale aux BMD pour qu'elles actualisent leurs modèles d'entreprise afin d'attirer davantage de financements du secteur privé, parallèlement à la mobilisation des ressources nationales, nous saluons les efforts déployés par le Groupe de la Banque dans le cadre de la plateforme du Forum d'investissement pour l'Afrique (AIF) qui a permis de susciter des intérêts importants pour l'Afrique en 2022. Nous appelons les partenaires fondateurs et les principales parties prenantes à redoubler d'efforts pour renforcer la proposition de valeur de l'AIF, notamment en améliorant sa gouvernance et en élaborant un plan d'affaires solide pour sa gouvernance et sa viabilité financière afin de pouvoir mobiliser davantage d'investissements privés en faveur de l'Afrique.
29. Félicitons le Groupe de la Banque pour son soutien actif au développement du commerce intra-africain, y compris la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), en particulier l'appui à l'opérationnalisation de son Secrétariat. L'engagement ferme de la Banque en faveur du financement des infrastructures de transport, en coordination avec la stratégie Global Gateway de l'Union européenne, est remarquable, en particulier l'intérêt pour l'investissement exprimé lors de l'AIF pour le corridor routier Lagos-Abidjan, d'un montant de 15,6 milliards de dollars, et l'intérêt exprimé pour investir dans les lignes ferroviaires en Afrique de l'Est reliant la Tanzanie, la République démocratique du Congo et le Burundi, d'un montant de 3,6 milliards de dollars.
30. Saluons le lancement de l'Alliance pour les infrastructures vertes en Afrique (AGIA) par le Groupe de la Banque et plusieurs partenaires dans le but de rendre les infrastructures africaines plus vertes et de mobiliser 10 milliards de dollars pour couvrir les coûts supplémentaires des infrastructures vertes, à faible émission de carbone et résilientes dans le cadre de l'objectif " Net Zero " en Afrique, et nous appelons à l'accélération des efforts en vue de sa mise en œuvre.
31. Saluons l'engagement de la Banque dans l'Alliance pour l'entrepreneuriat africain et l'encourageons à travailler avec d'autres donateurs multilatéraux et bilatéraux, des banques de développement locales et des investisseurs privés pour développer un écosystème favorable aux entrepreneurs, à l'innovation et à la croissance des PME en Afrique.
32. Félicitons le Groupe de la Banque pour son leadership au sein des BMD dans l'élaboration et la mise en œuvre d'options novatrices, avec l'appui technique du FMI, qui pourraient favoriser l'acheminement volontaire des droits de tirage spéciaux des pays développés vers les pays les plus vulnérables, en tenant dûment compte des cadres juridiques nationaux applicables, y compris potentiellement par l'intermédiaire de la Banque en tant que détenteur prescrit, afin de fournir un financement plus important aux économies africaines pour leur redressement économique et la réalisation des ODD.
33. Félicitons les Conseils d'administration, la Direction et le personnel pour les performances opérationnelles et financières réalisées en 2022 dans des circonstances difficiles ; et nous félicitons de l'opinion sans réserve des auditeurs externes du Groupe

de la Banque sur les états financiers au 31 décembre 2022 et de leur confirmation de l'efficacité des contrôles internes du Groupe de la Banque.

34. Attendons avec impatience les prochaines assemblées annuelles prévues à Nairobi, au Kenya, du 27 au 31 mai 2024.